

Orientation 5 : Réussir l'intégration des nouveaux équipements

Objectif 5.3 : Réseaux aériens

Diagnostic :

Identité :

Le paysage du Val de Loire se caractérise par une composition d'ensemble d'une grande homogénéité, constituée de motifs et d'éléments paysagers identitaires aisément repérables, centrée sur la Loire et se déroulant harmonieusement au fil du fleuve : coteau encadrant un lit majeur large, au paysage rural et agricole ouvert et offrant des vues et perspectives sur la Loire, espaces naturels ou agricoles jouant le rôle de coupures vertes entre les villes et villages.

Menaces :

La présence de centrales nucléaires en bord de Loire accroît, dans le périmètre UNESCO, la densité des lignes électriques à haute tension nécessaires à l'alimentation électrique des zones urbanisées proches ou non. Les lignes à haute tension s'intègrent difficilement dans le paysage parce qu'elles ne respectent pas les lignes de force du paysage qu'elles traversent, au plus court, pour relier production et consommation, et qu'elles surimposent un équipement de type industriel à un paysage

majoritairement rural. Les traversées aériennes de la Loire ou les co-visibilités avec la Loire sont à ce titre particulièrement dommageables. D'autre part leur échelle (celle des pylônes, mais aussi celle des kilomètres de la ligne elle-même, reconstituée par le mental de l'observateur) est discordante avec celle du paysage traversé. Ces deux aspects sont exacerbés dans le Val de Loire, paysage intimiste à la composition lisible où le relief, marqué mais peu accentué, s'accommode mal de la rupture d'échelles. Les lignes à haute tension perturbent la lisibilité du paysage en s'y surimposant. A courte distance elles sont hors d'échelle. Leur prégnance dans le paysage est d'autant plus sensible que ce dernier est ouvert.

Les lignes de moyenne et basse tension, quant à elles (mais aussi les réseaux téléphoniques et d'éclairage public) brouillent la perception des paysages (ruraux et urbains), a fortiori patrimoniaux, et contribuent à leur banalisation. En effet, en vision statique, la superposition de poteaux, câbles et fils, cumulée parfois avec une signalétique routière et publicitaire anarchique peut rendre méconnaissable un espace patrimonial. En vision dynamique, la ligne électrique ou téléphonique devient également un fil d'Ariane de l'uniformisation et de la banalisation du paysage de certaines routes. (fig. 143, 144, 145, 146)



Fig. 143, 144 : Traversées de lignes HT sur le coteau ou dans la plaine alluviale : une empreinte particulièrement forte.



Fig. 145 : Co-visibilité avec un monument remarquable ou un ensemble patrimonial : l'impact est maximal.



Fig. 146 : Multiplication des réseaux le long d'un axe routier majeur : banalisation de l'approche et dégradation du site.